



Djibouti, le 27 Avril 2017

Note de Service 001-2017/ANPI/GU

A N P I

AGENCE NATIONALE
POUR LA PROMOTION
DES INVESTISSEMENTS



+253 21 32 73 50



+253 21 35 88 37



Rue de Marseille



www.djiboutinvest.com
www.theiguides.org



anpi@intnet.dj
contact@djiboutinvest.com

Dans le cadre de la simplification des procédures de création d'entreprises au Guichet Unique, le délai maximum de l'accomplissement du processus d'immatriculation commerciale, fiscale et sociale est fixé à 72 heures et en deux étapes. Le délai commence à courir à la soumission du dossier complet avec l'ensemble des pièces constitutives à l'accueil/réception du Guichet Unique.

La présente note prend effet à compter de sa date de signature.



GUICHET
UNIQUE
ONE STOP
SHOP

DIRECTEUR GÉNÉRAL
MAHDI DARAR OBSIEH



+253 21 33 34 00



Blv. de la République



www.guichet-unique.dj



B.P: 1884